

La CGT Finances Publiques dénonce un manque d'ambition de la Direction Générale dans la politique à mener contre l'accroissement des suicides dans notre administration. Il faut donc lui faire entendre raison en s'emparant de TOUS les moyens d'actions pour exiger des créations d'emplois partout où cela est nécessaire: le DUERP est un de ces moyens.

Prenons le temps d'évaluer nos risques professionnels dans ce document : vos représentants CGT prennent ensuite le relai pour porter votre voix en Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration local.

Les employeurs publics sont tenus d'évaluer les risques professionnels (physiques et psychosociaux) auxquels leurs agents sont exposés et de les répertorier dans un document appelé document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

La finalité de cette évaluation est la mise en œuvre d'actions de prévention des risques qui ont été évalués.

A la DDFIP de la Somme, cette année, chaque responsable de service a pour mission de répertorier ces risques lors d'une réunion de service et de procéder à une évaluation de celle-ci avec les agents.

Environnement de travail

Avez-vous constaté de nouvelles difficultés ou de nouveaux risques sur le bâtiment ou le matériel depuis la précédente campagne DUERP-PAP ? (risques professionnels mais également irritants pour la réalisation des missions ou la bonne communication)

Les « nouveaux espaces de travail » ont-ils été mis en place ? Si oui quels impacts sur votre environnement ?

Quels sont les besoins en matériel ou en aménagement de l'espace de travail notamment en cas de réorganisation ?

En cas de déménagement, dans quelle mesure les agents ont été consultés/entendus/informés

Organisation du travail

Sur la charge de travail : les tâches sont-elles bien réparties et planifiées ?, la documentation est-elle claire, suffisante et accessible ?, les marges de manœuvre sont-elles suffisantes ?...

Pour les services réorganisés : la nouvelle organisation est-elle efficace ?, la mutualisation et les manières de travail du collectif sont-elles communes ou encore trop cloisonnées selon le service d'origine ?

Le déploiement de l'intelligence artificielle impacte-t-il les missions du service? De façon positive ou non? Pourquoi?

Relations de travail et reconnaissance du travail

Sur la coopération et le soutien : la collaboration dans l'équipe est-elle bien organisée ? le collectif de travail et la hiérarchie apportent-ils le soutien nécessaire pour mener à bien le travail ?

Sur la reconnaissance, la clarté du pilotage et des objectifs : Comment sont perçues les informations et consignes données ? les objectifs fixés sont-ils compris ?, Où en est la motivation du collectif de travail ?

De quoi a-t-il été fier depuis la dernière réunion ? L'équipe pense-t-elle que son travail a été suffisamment reconnu ? Si non, pour quelles raisons ?

Equilibre vie pro/vie perso

Les agents ont-ils des difficultés à concilier vie pro/vie perso ? parlent-ils souvent du travail à leurs proches ? du travail au domicile est-il effectué en dehors des horaires de travail ? avez-vous constaté des écrêtements horaires (journaliers ou mensuels) ?

Réorganisation

NB : ce point peut aussi être évoqué lors de l'examen de la thématique « organisation du travail »

Il s'agit de déceler les éventuels irritants liés à la réorganisation mais aussi d'évoquer avec les agents ce qu'a pu amener la réorganisation en terme d'organisation du travail.

Réorganisation

NB : ce point peut aussi être évoqué lors de l'examen de la thématique « organisation du travail »

Il s'agit de déceler les éventuels irritants liés à la réorganisation mais aussi d'évoquer avec les agents ce qu'a pu amener la réorganisation en terme d'organisation du travail.

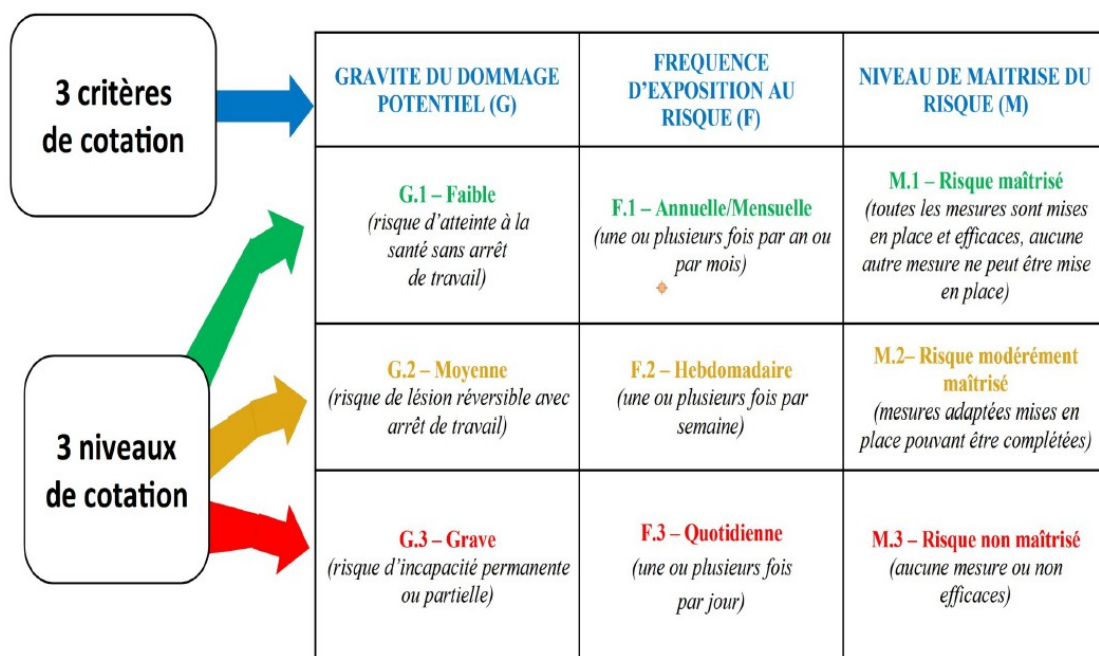
Quels sont les risques professionnels auxquels nous pouvons être confrontés ?

N'hésitez pas à consulter le [répertoire ministériel des risques professionnels](#) pour déterminer les risques professionnels auxquels chacun est confronté dans son métier.

N'oubliez pas de « côter » ces risques professionnels ! Comment ?

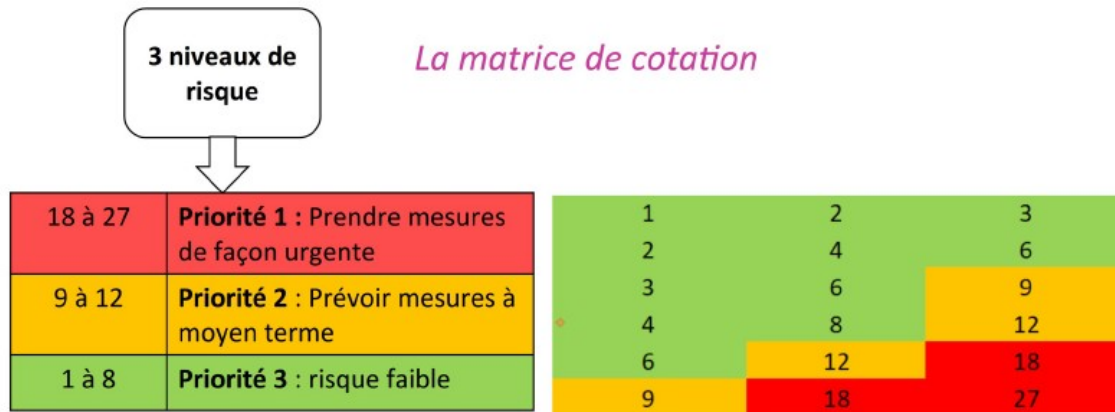
Pour chaque risque dont on considère qu'il existe, il convient de le coter comme suit :

Les critères de cotation



Comment interpréter la cotation risque ?

Et



Exemple :

Une situation d'exposition comportant

- un dommage potentiel de niveau 3 (grave),
- une exposition de niveau 2 (hebdomadaire),
- une maîtrise du risque de niveau 3 (risque non maîtrisé)

aura pour cotation : $3 \times 2 \times 3 = 18$,

soit un risque de priorité 1

après ?

A l'issue de cette campagne de réunion de service où les risques professionnels doivent être répertoriés avec précision, vos représentants du personnel siégeant en Formation Spécialisée de CSAL se réunissent en groupe de travail pour examiner l'ensemble du DUERP de chaque service de la direction et formuler des propositions d'action de prévention qui se traduisent par l'élaboration d'un plan annuel de prévention et d'amélioration des conditions de travail.

Pourquoi participer alors que l'on a l'impression de ne pas être entendu ?

Le DUERP puis le PAP constituent des outils juridiques sur lesquels vos représentants du personnel peuvent s'appuyer pour dénoncer les conditions de travail des agents et l'absence de mesures prises ou des mesures inefficaces prises par la direction

Autrement dit, nous avons besoin de VOUS TOUS pour faire entendre votre voix sur la dégradation de nos conditions de travail.

A la CGT Finances Publiques, nous ne sommes pas dupes, nous sommes conscients que cette action ne doit pas être la seule pour dénoncer la dégradation de nos conditions de travail suite aux nombreuses suppressions d'emplois intervenus. Néanmoins, nous sommes convaincus de la nécessité de s'emparer de tous les moyens possibles pour faire entendre nos revendications !

Croyons en la force du collectif, répertorions, cotons nos risques professionnels et dénonçons la dégradation de nos conditions de travail pour obtenir des mesures concrètes ! Martelons la nécessité de recréer des emplois à la DGFIP !

Ils ne nous entendent pas ? Mobilisons-nous encore plus collectivement par des actions ! D'autres moyens de vous faire entendre ? Rejoignez la CGT Finances Publiques

Des doutes quant à la sincérité de la retranscription des risques professionnels ?

Contactez vos représentants CGT !